Reçu en préfecture le 26/09/2025 **webdelib** 

Publié le 26/09/2025



ID: 059-215900176-20250926-DE25\_115-DE



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

## **CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du : 25 septembre 2025 Convocation du : 18 septembre 2025

Conseillers en exercice : 35 Conseillers présents : 25

L'an deux mille vingt cinq, le vingt cinq septembre à 19h30, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIERES se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Jean-Michel MONPAYS, Maire d'Armentières.

#### PRESENTS:

Jean-Michel MONPAYS, Sylvie GUSTIN, Arnaud MARIE, Céline LEROUX, Hugues QUESTE, Catherine DE PARIS, Philippe CATTOIRE, Martine DUBREU, Bernard HAESEBROECK, Thomas BLACTOT, Valérie PRINGUEZ, Alexis DEBUISSON, Dominique BAILLEUL, Carole CASIER, Pierre VANNESTE, Sophie TANGHE, Cristiane DELESTREZ, Philémon BRUNET, Michel PLOUY, Jean-Jacques DERUYTER, Hans LANDLER, Bruno VANGAEVEREN, Benjamin TISON-BEERNAERT, Mélanie DEZEURE, Teddy HALSBERGHE

### **EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR:**

Laurent DERONNE pouvoir à Jean-Michel MONPAYS, Jean-Louis MERTEN pouvoir à Sylvie GUSTIN, Martine COBBAERT pouvoir à Bernard HAESEBROECK, Ibtissam MARZAK-AFFAOUI pouvoir à Dominique BAILLEUL, Lahcem AIT EL HAJ pouvoir à Hugues QUESTE, Rut LERNER-BERTRAND pouvoir à Martine DUBREU, Grégory PICKEU pouvoir à Arnaud MARIE, Véronique NAEYE pouvoir à Céline LEROUX, Mylène DURIN-MERAD pouvoir à Catherine DE PARIS

#### **ABSENTS:**

Caroline BAURANCE

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Carole CASIER** 

Reçu en préfecture le 26/09/2025 **webdelib** 

Publié le 26/09/2025

ID: 059-215900176-20250926-DE25\_115-DE

## DE25\_115

# **FINANCES SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT SUBVENTIONS INFÉRIEURES À 23 000 EUROS**

Autorisation - Approbation

Diverses demandes de subventions de fonctionnement ont été présentées par les associations ou autres organismes pour l'année 2025.

Dans le cadre du vote du budget primitif, la dotation globale dédiée au tissu associatif a été adoptée.

Il s'agit à présent d'individualiser les subventions allouées aux associations avec lesquelles la Ville d'Armentières est liée par convention, ou à qui elle a versé, mensuellement, une dotation au titre des Chèques Emploi Associatif.

Après avoir adopté une première attribution de ces subventions à hauteur de 75 %, il est proposé au Conseil Municipal de passer à 90 % sur la base du montant perçu en 2024.

Une étude individualisée permettra en fin d'année d'identifier les besoins financiers de chacune des associations et d'envisager un solde à recevoir.

## SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

Nature Fonction	Association	2024 Montant Perçu	2025 Déjà perçu jusqu' Octobre (75 % de 2024)	2025 Solde Proposé (90 % de 2024)
65748/30	Société Municipale de Gymnastique - subvention de fonctionnement	1882€	1 412 €	282 €
	- chèques emploi associatifs	10 800 €	8 100 €	1620€
	Sports Ouvriers Armentiérois Natation - subvention fonctionnement	3 097 €	2 323 €	464 €
	- chèques emploi associatifs	1890 €	1 418 €	283 €
65748/30	Aides aux associations			

Reçu en préfecture le 26/09/2025 **webdelib** 

Publié le 26/09/2025



	- Espace Associatif Armentiérois	2 609 €	1957€	391€
	-Amicale du Personnel	10 020 €	7 515 €	1503€
	Associations Sportives			
	- Action Vélo	1726 €	1295€	258 €
	- Boxing Club Armentières	5 657 €	4 243 €	848 €
	- Cyclo Club	7 672€	5 754 €	1151€
	- Hand Ball Club	6 110 €	4 583 €	916 €
	- Zodiaque	3 107 €	2 330 €	466 €
65748/31 6	Actions culturelles			
	- Culture et Liberté	4 603 €	3 452 €	691€
	- Harmonie du Commerce	4 795€	3 596 €	720 €
65748/42 38	Actions en faveur du 3ème âge			
	- Association le Bel Age	6 640 €	4 980 €	996 €

Ces subventions seront versées en une ou plusieurs fois avant la fin de l'année.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide :

D'autoriser les versements de subventions reprises ci-dessus en une ou plusieurs fois avant la fin d'année.

## <u>ADOPTÉE A LA MAJORITÉ</u> :

- 29 voix pour
- 5 abstentions: Michel PLOUY, Jean-Jacques DERUYTER, Hans LANDLER, Bruno VANGAEVEREN, Teddy HALSBERGHE

N'ont pas pris part au vote:

Pour les Amis du Jumelage : Jean-Michel MONPAYS, Céline LEROUX, Martine COBBAERT, Véronique NAEYE

Ainsi fait et délibéré comme ci-dessus,

Pour expédition conforme, Le Maire,

Carole CASIER Conseillère Municipale Secrétaire de Séance

**Jean-Michel MONPAYS** 

Reçu en préfecture le 26/09/2025 **webdelib** 

Publié le 26/09/2025

ID: 059-215900176-20250926-DE25\_115-DE